

Fiche signalétique

Date de révision Janvier 27, 2011	Préparée par Patti Rogers	Info technique 1-800-201-8822 ou support@mgchemicals.com
Adresse 9347 - 193 Street, Surrey, B.C., V4N 4E7		Urgence Appelez Canutec à frais virés en tout temps: 613-996-6666

Pour les mises à jour, veuillez télécharger de www.mgchemicals.com, ou télécopier vos demandes au 1-800-708-9888

Section 1: Identification du produit

Code de Fiche signalétique: 413B - Aérosol **Nom: Heavy Duty Flux Remover**

Numéro d'article relatifs : 413B-425G

Utilisation prévue: nettoyage du flux

Section 2: Ingrédients dangereux

Numéro CAS	Nom chimique	Pourcentage par poids	ACGIH TWA	Osha PeI	Osha Stel
75-37-6	1,1-Difluoroethane	22-25%	N/E	N/E	N/E
67-63-0	2-propanol	8-10%	200ppm	400ppm	500ppm
141-78-6	Ethyl acetate	35-45%	400ppm	400ppm	500ppm
67-64-1	2-propanone	15-22%	500ppm	1000ppm	750ppm

Section 3: Identification des dangers

- Yeux:** Tout contact du liquide avec les yeux peut causer des lésions oculaires permanentes
- Peau:** Peut irriter la peau et même causer des douleurs et picotements si la peau est écorchée
- Inhalation:** Les solvants peuvent irriter les voies respiratoires, porter atteinte au foie et aux reins, et avoir des effets nocifs sur le système nerveux central.
- Ingestion:** Peut irriter les voies respiratoires et le système digestif. Peut porter atteinte au foie et aux reins, et provoquer une dépression du système nerveux central.
- Chronique:** Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une dermatite et dégraisser la peau.

Section 4: Mesures de premiers soins

- Yeux:** Retirer les verres de contact, s'il y a lieu. Rincer à l'eau ou avec une solution saline pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
- Peau:** Laver avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Inhalation:** Transporter immédiatement la victime hors du lieu d'exposition et à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle; si elle a du mal à respirer, lui donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
- Ingestion:** Ne pas faire vomir. Si la victime est consciente, lui faire boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin.

Section 5: Mesures pour combattre les incendies

Température d'autoinflammation: 450 °C **Point d'éclair:** -18 °C **Limites d'explosibilité:** inf./sup. - 2/13

Agents d'extinction: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre sèche, du gaz carbonique ou de la mousse chimique.

Renseignements généraux: Ce produit brûlera s'il est impliqué dans un incendie. Les contenants exposés aux flammes peuvent exploser. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et créer un retour de flamme.

Cote NFPA: Santé - 2 Inflammabilité - 3 Réactivité - 0

Cote SIMDUT: Santé - 2 Inflammabilité - 4 Réactivité - 0 **Codes SIMDUT:** A, B5, D2B

Section 6: Mesures en cas de rejet accidentel

Déversement: éliminer toute source d'inflammation. Bien aérer l'endroit. Porter l'équipement de protection individuelle approprié. Répandre un composé absorbant sur le déversement, puis ramasser le tout avec un balai et le placer dans un contenant de plastique ou de métal. Essuyer tout résidu avec une serviette de papier, et la placer dans le contenant. Laver le lieu du déversement avec de l'eau et du savon.

Section 7: Manipulation et stockage

Manipulation: Se laver à fond après manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer ni inhaler. Ne pas exposer les contenants à la chaleur ou aux flammes.

Stockage: Tenir loin de toute source d'inflammation. Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute substance incompatible.

Section 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Voies d'exposition: Yeux, ingestion, inhalation, et peau.

Ventilation: Prévoir une ventilation aspirante générale ou locale pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition.

Protection individuelle: Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes étanches contre les produits chimiques. Porter des vêtements de protection appropriés pour prévenir tout contact avec la peau. Au besoin, porter un respirateur approuvé par *NIOSH*.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique: aérosol **Odeur:** éthérée **Solubilité:** partielle

Taux d'évaporation: 4,4 (éther=1) **Point d'ébullition:** 56 °C **Densité:** 0,78

Tension de vapeur: 48 psi à 21 °C **Densité des vapeurs:** 2,9 (air=1) pH: n/a

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable à des températures et pressions normales.

Conditions à éviter: Toute température supérieure à 40 °C, les sources d'inflammation, et les substances incompatibles.

Incompatibilités: Les comburants puissants, les métaux alcalins et leurs hydroxydes, l'oxygène liquide, les bases fortes, les caustiques, les acides minéraux, les amines et l'ammoniac, les halogènes.

Polymérisation: Aucune n'a été signalée.

Décomposition: Oxyde de carbone, bioxyde de carbone, vapeurs âcres et fumée.

Section 11: Renseignements toxicologiques

Sensibilisation: (effets d'une exposition répétée)	Un contact répété avec la peau peut provoquer une dermatite.				
Cancérogénicité: (risque de cancer)	Non				
Tératogénicité: (risque de malformations congénitales)	CLmin: ihl - rat 3000 ppm / 7H (gravide de 6-15 j)				
Toxicité reproductive: (risque de stérilité)	Non				
Mutagénicité: (risque d'effets génétiques héréditaires)	sln-smc, dose la plus faible: 33 800 ppm				
Concentrations létales:	Ingestion (DL ₅₀):	2737 mg/kg (souris)	Inhalation (CL ₅₀):	23 500 mg/m ³ / 8H (rat)	Peau (DL ₅₀): n/e

Section 12: Renseignements écologiques

Renseignements généraux: À de faibles concentrations, le produit peut être nuisible pour la vie aquatique. Danger possible en cas d'infiltration des sources d'eau potable. Ne pas contaminer les eaux domestiques et d'irrigation, les lacs, les étangs, les ruisseaux, et les rivières.

Données sur l'impact environnemental (pourcentage par poids):

CFC: 0 **HFC:** 0 **Solvant chl.:** 0 **COV:** 100 **HCFC:** 0 **PDO:** 0

Section 13: Techniques d'élimination

Renseignements généraux: éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur. L'eau de ruissellement peut porter atteinte à l'environnement.

Section 14: Renseignements sur le transport

Voie terrestre:

consumer commodité, ORM-D.

Voie aérienne:

L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les régulations de IATA.

Voie maritime:

L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les régulations de IMDG.

Section 15: Renseignements réglementaires

SARA (Loi "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986, USA, 40 CFR 372.4)

Aucun des agents chimiques contenus dans ce produit ne comporte de quantité à déclarer.

EPCRA (Loi "Emergency Planning and Right to Know Act", USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient aucun des agents chimiques soumis aux exigences de déclaration de la section 313 du Titre III de SARA de 1986 et de la partie 372 de la norme 40 CFR.

TSCA (Loi "Toxic Substances Control Act" de 1976, USA)

Toutes les substances sont répertoriées dans la TSCA.

CAA (Loi "Clear Air Act", USA)

Ce produit ne contient aucun appauvrisseur d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient aucun appauvrisseur d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient aucun des agents chimiques répertoriés comme polluants atmosphériques dangereux.

Proposition 65 de la Californie

(agents chimiques reconnus comme causes de cancer ou de toxicité reproductive, révision du 1^{er} mai 1997, USA)

Ce produit ne contient aucun des agents chimiques répertoriés.

Santé Canada

Les étiquettes et contenants utilisés avec ce produit sont répertoriés conformément aux règlements sur les contenants et produits chimiques de consommation.

Environnement Canada

Les agents chimiques dans ce produit sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Ce produit ne contient aucune substance qui appauvrit l'ozone.

Industrie Canada

L'étiquetage, l'identité du produit, la déclaration de quantité nette, la dimension minimale des caractères d'imprimerie et l'emballage de ce produit sont tous conformes à la loi et aux règlements sur l'étiquetage et l'emballage de consommation. Ce produit n'est pas emballé à volume moindre, conformément aux interdictions du chapitre 4.

Section 16: Autres renseignements

Définitions: n/a = non applicable, n/e = non établi

Dénégation: Cette fiche signalétique santé-sécurité est offerte exclusivement à titre informatif. M.G. Chemicals tient l'information qu'elle contient pour exacte, et comme provenant de sources fiables. Il incombe toutefois à l'utilisateur d'en vérifier la validité. L'acheteur assume toute responsabilité découlant de l'emploi et de la manipulation de ce produit, conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.